

# Bulletin communal

N° 38

**Présents** : Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN.  
**Représenté** : André BOCHET (procuration à Yves DURBET)

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 mars 2005

## Ordre du jour

- 1 – Aménagement hydraulique du torrent d'Hermillon-enquête parcellaire
- 2 – Renouvellement du contrat cantonal d'animation
- 3 – Programmation annuelle des actions en forêt
- 4 – Office de tourisme de St Jean de Maurienne
- 5 – Questions et informations diverses

## Etat Civil

Décès

11/03/2005  
Pierre FERRARIO

## DÉCISIONS

### 1 - AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU TORRENT D'HERMILLON-ENQUETE PARCELLAIRE -

Le maire rappelle au Conseil Municipal :

- l'arrêté portant prorogation de la D.U.P. concernant l'aménagement hydraulique du torrent d'Hermillon en date du 1er juillet 2004
- l'estimation du service des domaines en date du 21 avril 2004 concernant le prix des terrains nécessaires à la réalisation du projet déclaré d'utilité publique et d'intérêt général
- les différentes acquisitions de terrains réalisées à ce jour dans le cadre de l'opération
- le problème d'acquisition rencontré pour la parcelle n° E702, propriété de Monsieur Roger Buttard.

Suite à l'exposé de la situation, il convient de solliciter le Préfet pour l'engagement de la procédure d'enquête parcellaire en vue de poursuivre l'acquisition des emprises, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation.

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal la rédaction du dossier d'enquête parcellaire.

Le conseil, après avoir délibéré :

- approuve le dossier d'enquête parcellaire,
- décide de procéder à l'acquisitions de l'ensemble des emprises parcellaires nécessaires à l'aménagement hydraulique du torrent d'Hermillon,
- demande à Monsieur le Préfet d'engager une enquête publique parcellaire préalable à l'arrêté de cessibilité,
- autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces indispensables aux acquisitions foncières à intervenir, à la régularisation des accords amiables et à la poursuite de la procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires inconnus ou récalcitrants,
- autorise le maire à représenter la commune dans cette procédure,
- ne donnera en aucun cas suite à l'échange évoqué lors de la réunion du conseil municipal du 30 septembre 2004.

**Vote : à l'unanimité**

## **2 - RENOUELEMENT DU CONTRAT CANTONAL D'ANIMATION**

Danielle BOCHET présente au conseil le dossier d'évaluation et de bilan du contrat cantonal d'animation pour les années 2002 à 2004, établi par l'Association Cantonale d'Animation du canton de St Jean de Maurienne ainsi que les perspectives d'évolution pour les années 2005 à 2007. Il est demandé de se prononcer sur l'opportunité de reconduire ce contrat avec le département pour les années 2005 à 2007.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **approuve** :
  - le dossier de bilan et d'évaluation pour les années 2002 à 2004
  - les perspectives envisagées par cette association pour les années 2005 à 2007
- **demande** la reconduction du contrat cantonal d'animation pour trois ans de 2005 à 2007 sous la direction de l'Association Cantonale d'Animation du canton de St Jean de Maurienne avec le département.

**Vote : à l'unanimité**

## **3 - PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIONS EN FORET**

Le maire présente le programme d'actions de l'année 2005 prévues dans notre forêt établi par l'Office National des Forêts :

- Entretien de parcelles (parcelles G et H) - dépenses prévues = 850 €HT
- Dégagement de semis naturels (parcelle Q) dépenses prévues = 5.100 €HT— 1.068 € HT
- d'aides possibles de la Région
- Entretien de sentiers divers – dépenses prévues = 1.700 €HT
- Entretien de pistes forestières diverses – dépenses prévues = 550 €HT

**Vote : à l'unanimité**

## **4 - OFFICE DE TOURISME DE ST JEAN DE MAURIENNE**

Le maire présente la demande de l'Office de Tourisme de St Jean de Maurienne le sollicitant afin d'obtenir l'autorisation de commercialiser des prestataires touristiques, adhérents à l'Office de Tourisme, ainsi que le patrimoine présents sur la commune d'Hermillon.



### **CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES**

**Rendez-vous dimanche 27 mars 2005 devant la salle polyvalente à 10 H 30 suivi à 11 H 30 du pot de l'amitié et de l'omelette géante**

### **BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE**

**L'installation dans les nouveaux locaux est terminée.  
Réouverture aux horaires habituels**

### **CENTRE DE LOISIRS**

**Le centre de loisirs « Le Carrousel » ouvre ses portes du 18 au 22 avril 2005 et du 25 au 29 avril 2005.**

**Voir plaquette en mairie**